

DEROULEMENT D'UNE CEREMONIE

Phases	Commentaires	Commandements		Musique	Observations
Mise en place	5 minutes avant le début de la cérémonie : - Présentation générale de la cérémonie ; - Evocation des événements commémorés : « Nous sommes réunis aujourd'hui pour commémorer... » Explication des différentes phases à l'attention du public Exemple : « la cérémonie comprendra : la levée des couleurs, éventuellement les messages, un dépôt de gerbes, une minute de silence, une remise de décorations. »	<u>Avec troupes</u>	<u>Sans troupes</u> néant	Animation musicale possible	La mise en place des troupes, de la musique et des porte-drapeaux est terminée de 2 à 5 minutes (suivant l'ampleur de la cérémonie) avant l'arrivée des autorités. En cas de défilé en cortège jusqu'au monument aux morts, le cortège s'arrête à une distance suffisante. Les autorités attendent à cet emplacement que la mise en place soit terminée
Honneurs au Drapeau		Aux ordres du commandant des troupes		« Au Drapeau » puis refrain de la Marseillaise	Pour mémoire, le cas ne se présente que lorsqu'au moins 1 compagnie se trouve sur les rangs avec l'emblème d'une unité d'active. Il n'y a pas d'honneurs au Drapeau si les seuls Drapeaux présents sont ceux d'associations.
Arrivée des autorités (Salut du Drapeau par les autorités)	Placer les autorités officielles selon l'ordre de préséance Annonce des autorités présentes (éventuellement) « la cérémonie est placée sous la présidence de ... »	Garde-à-vous Présentez Armes Reposez Armes Repos	Néant	Garde-à-vous Aux champs ou Au Drapeau ou Le Rappel La Marseillaise	Protocole complexe qui dépend des autorités présentes ; Entièrement, au moment où les autorités s'arrêtent devant le Drapeau.

OU

<p>Levée des couleurs</p>		<p>Garde-à-vous Présentez Armes Attention pour les couleurs... ENVOYEZ Reposez Armes Repos</p>	<p>Garde-à-vous Attention pour les couleurs... ENVOYEZ Repos</p>	<p>Garde-à-vous Au Drapeau Refrain de la Marseillaise</p>	<p>Refrain seulement</p>
<p>Messages</p>	<p>Annonce des autorités lisant les messages et ordres du jour</p>	<p>Garde-à-vous Ouvrez le ban Fermez le ban Repos</p>	<p>Garde-à-vous Ouvrez le ban Fermez le ban Repos</p>	<p>Garde-à-vous Ouvrez le ban Fermez le ban Repos</p>	<p>Uniquement messages officiels et ordres du jour dans l'ordre inverse de l'ordre protocolaire (message du Ministre lu par le représentant de l'Etat en dernier)</p>
<p>Remise de décorations Dans l'ordre suivant :</p> <p>1- Légion d'Honneur</p> <p>2- Médaille militaire</p> <p>3- Ordre National du Mérite</p>	<p>Annonce des récipiendaires</p>	<p>Garde-à-vous</p> <p>Présentez Armes Ouvrez le ban Fermez le ban Reposez Armes</p> <p>Présentez Armes Ouvrez le ban Fermez le ban Reposez Armes</p> <p>Présentez Armes Ouvrez le ban Fermez le ban Reposez Armes</p>	<p>Garde-à-vous</p> <p>Ouvrez le ban Fermez le ban</p> <p>Ouvrez le ban Fermez le ban</p> <p>Ouvrez le ban Fermez le ban</p>	<p>Garde-à-vous</p> <p>Ouvrez le ban Fermez le ban</p> <p>Ouvrez le ban Fermez le ban</p> <p>Ouvrez le ban Fermez le ban</p>	<p>Les décorations sont épinglées sur le côté gauche de la poitrine.</p> <p>La Légion d'Honneur est remise par un membre de l'Ordre de grade au moins égal à celui du récipiendaire.</p> <p>La médaille militaire est remise par un militaire, Chef de corps ou commandant d'armes.</p> <p>L'ONM est remis par un membre de l'Ordre de grade au moins égal à celui du récipiendaire.</p>

4- Autres décorations (dans l'ordre protocolaire)		Ouvrez le ban Fermez le ban Repos	Ouvrez le ban Fermez le ban Repos	Ouvrez le ban Fermez le ban Repos	Voir le cérémonial pour la formule de remise et l'ordre protocolaire.
Dépôt de gerbes	Nous allons procéder au dépôt de gerbes Annonces successives des personnalités déposant une gerbe	Garde-à-vous	Garde-à-vous	Garde-à-vous	NB : Les gerbes se déposent dans l'ordre inverse de l'ordre protocolaire (le représentant de l'Etat en dernier).
Minute de silence	Annonce : « Nous allons maintenant observer une minute de silence » Ou « Nous allons observer quelques instants de recueillement ».	Présentez Armes Aux Morts Reposez Armes Repos	Aux Morts Repos	Sonnerie aux Morts (minute de silence) Refrain de la Marseillaise Eventuellement Chant des Marais Chant des Partisans selon la commémoration	Il est de tradition que les Drapeaux des Anciens Combattants s'inclinent jusqu'à la fin de la minute de silence. Par convention, la « minute » de silence dure 15 secondes. La Marseillaise peut-être jouée en entier si cela n'a pas été fait antérieurement. Peuvent également être chantés par une chorale.

A la fin de la cérémonie, les officiels vont remercier les porte-drapeaux.